

# LE P'TIT MAREUILLAIS

JANVIER 2017





# LES VOEUX DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue dans votre petit journal communal.

En ce début d'année, il est de tradition de vous offrir mes vœux et ceux des conseillers municipaux et du personnel; je le fais avec plaisir et je vous souhaite surtout une bonne santé et tout ce que vous pouvez désirer, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel.

Ce journal, le premier de 2017, c'est aussi l'occasion de vous informer sur la vie du village, de vous faire part de nos projets en cours et à venir et de vous donner, comme à mon habitude, mes ressentis sur les sujets actuels, lesquels je dois dire, sont nombreux et variés.

Je n'oublie pas que 2016 a été une année décisive pour notre Communauté de communes du Rouillacais, que la volonté et la parole de la très grande majorité des élus et de la population a été entendue et que la démocratie a enfin été respectée. Nous ne sommes pas rattachés à l'agglomération de Cognac. Une lourde tâche nous attend maintenant et je me suis engagée à travailler pour écrire avec tous les élus et vous toutes et tous, une nouvelle page pour notre territoire et ensemble construire son avenir. Tout comme je me suis engagée avec les conseillers municipaux à travailler pour Mareuil et aller de l'avant avec les moyens dont nous disposons.

De nouveau, je vous souhaite une très bonne année 2017, riche en événements nationaux à venir avec deux scrutins; les élections présidentielles et les législatives.

Bonne lecture à vous





## RETROSPECTIVE DES TRAVAUX 2016

Vous trouverez ci-dessous le détail des travaux effectués sur l'année 2016 avec le coût de chacun d'entre eux.

<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ DE L'OPÉRATION</b>	<b>MONTANT</b>
2051	Archivage électronique GED	240.00€
2188	Un drapeau France et un drapeau Europe	183.54€
2188	Vitrine d'affichage à l'école	210.40€
238	FDAC 2016 : bordures rue des Noyers, voie communale de Fougeard à Mareuil	13 245.33€
2313	Gâche électrique au portail de l'école	509.38€
2315	Aménagement de la place du Monument aux Morts	10 315.80€
2315	Travaux de voirie rue des Prairies	2 160.00€
2315	Maîtrise d'œuvre pour le ralentisseur école	1 098.00€
2315	Ralentisseur à l'école	19 284.72€
2315	Travaux de voirie : rue des 3 Chênes, Rue du Clos, rue de la Gare, chemin d'Amélie au Plessis	12 015.00€
2313	Porte d'entrée à la Mairie	1 908.00€
2313	Assainissement de la Mairie	4 420.02€
2313	Rampe d'accès à la Mairie	353.93€
	<b>TOTAL</b>	<b>65 944.12€</b>



# Prévisions 2017

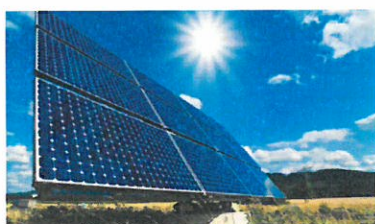
Mise en sécurité sur RD75 afin de réduire la vitesse des véhicules. Une étude est actuellement en cours à l'Agence Départementale de l'Aménagement, à Jarnac. Le but étant de réduire la vitesse, il est envisagé de mettre en place des chicanes à divers points, entre le ralentisseur et le virage dans le bas du village. Les emplacements nous seront indiqués par les services du Département.

Modification de priorité aux carrefours des RD75 et RD381 : les signalisations « stop » situées sur la RD 381 aux carrefours avec la RD75, seront supprimées et implantées sur la RD75, avec aménagements de terre plein. L'étude a été réalisée par les services du Département.

Aménagement du parking de l'école : Suite à l'incendie d'un véhicule sur le parking de l'école et la fermeture d'une partie de ce parking, j'ai pu constater (un peu plus que d'habitude) des stationnements anarchiques, voire dangereux. Nous avons donc décidé, après avoir pris conseil auprès du Département, d'implanter des plots à l'entrée du parking. Côté droit, à l'entrée, sur environ 5 m et côté gauche, sur la totalité le long du mur. Il est également prévu de faire un marquage au sol pour délimiter les places sur le parking.

Travaux de voirie par projection de bitume à chaud sur VC4, rue du Clos, impasse d'Eole, rue du Clocher, rue du Levant; Rue du Puits et rue Traversière au Plessis : L'entreprise ECOPATCHER interviendra courant mars et avril pour ces réfections.

Les travaux de voirie entrant dans le cadre du FDAC sont à définir ultérieurement.



Projet photovoltaïque au terrain de football et sur les bâtiments communaux : étude à faire réaliser par le CRER (commission régionale des énergies renouvelables) pour savoir si un tel projet est réalisable ou pas et à quel coût pour la collectivité. Pour l'instant, ce n'est qu'un projet.

## Travaux 2016 budgétisés mais non réalisés...

Monument aux morts : Deuxième partie des travaux avec l'implantation d'un second muret en bordure (1,20m du bord) de voirie. Aménagement des espaces entre les murs.

Fenêtres de la sacristie : Travaux commandés pour le remplacement des deux fenêtres.

**CARTE D'IDENTITE**



**A compter du 1<sup>er</sup> février 2017, la mairie de Mareuil n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité.**

Vous devez effectuer cette démarche auprès de la mairie de Rouillac, en vous munissant des documents suivants :

- Copie d'acte de naissance, à demander à la commune de naissance, si carte périmée depuis + de 2 ans
- Justificatif de domicile récent (factures : électricité, eau, téléphone ou avis d'imposition)
- 2 photographies récentes, aux normes des cartes nationales d'identité
- ancienne carte d'identité, si renouvellement

Si votre carte d'identité est valide au 1<sup>er</sup> janvier 2014, elle est automatiquement prolongée de 5 ans. Il n'est pas nécessaire de la faire refaire, sauf si changement de situation (mariage, adresse etc). Toutefois, vous pouvez récupérer à la mairie les formulaires de demande de passeport.

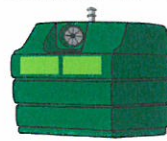


**PASSEPORT**

La mairie de Mareuil n'est plus habilitée à délivrer les passeports.

Vous pouvez faire votre demande dans n'importe quelle commune de taille moyenne habilitée à délivrer les passeports (Rouillac, Jarnac, Cognac etc).

Toutefois, vous pouvez récupérer à la mairie les formulaires de demande de passeport.



**LES CONTENEURS A VERRE**

La commune met à votre disposition gratuitement quatre conteneurs à verre sur la commune : Mairie, les écoles, Le Plessis, La Courade.

**Merci de n'y jeter que du verre et de ne pas laisser vos cartons à proximité.**



**LES Poches JAUNES**

Vous avez adopté le tri sélectif ? Bravo !!!  
Pour respecter le tri sélectif, les sacs jaunes sont disponibles gratuitement à la mairie.



**PHOTOCOPIES**

Besoin de photocopies !

N'hésitez pas à venir à la mairie, notre photocopieur couleur et notre scan sont à votre disposition.

**! Nous avons décidé de supprimer notre ligne fax, étant donné que nous l'utilisons de moins en moins.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**



- **Mardi : 9h00-12h00 / 13h00-17h00**
- **Mercredi : 9h00-12h00**
- **Vendredi : 9h00-12h00**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE**



**LA POSTE**

**Du lundi au vendredi**

**De 9h00 à 12h00**



## **CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

Depuis le 8 novembre 2016, l'Etat a décidé que les demandes de cartes nationales d'identité seront désormais traitées, selon les mêmes modalités que les passeports biométriques.

Ainsi, les empreintes seront numérisées par le biais d'un dispositif, qui a déjà été mis en place pour les passeports.

En Charente, 34 mairies sont équipées de ces dispositifs, essentiellement des villes telles que Rouillac, pour ne citer que celle la plus proche.

Chaque usager pourra faire une demande carte nationale d'identité dans une de ces 34 mairies et non plus dans sa commune de résidence.

Ces demandes seront envoyées de manière dématérialisée et sécurisée.

D'autre part, vous pourrez compléter le formulaire de demande de carte nationale d'identité en ligne, sur le site [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/)

***Cette mesure est le résultat de 30 nouvelles mesures mises en place pour simplifier la vie des Français, dont voici celles qui sont effectives, à partir de cette année :***

1. Vous pouvez désormais déposer une plainte en ligne pour des faits d'atteinte aux biens et lorsque vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur ou les signaler en ligne. En déposant une pré-plainte, vous obtenez un rendez-vous qui vous permettra de gagner du temps à la gendarmerie.  
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
2. Votre demande de Couverture Maladie Universelle sera allégée et les pièces justificatives seront réduites.
3. Vous pourrez accéder à une offre de service enrichie sur le site [pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr)  
Vous pourrez connaître, sur ce site Internet, les tarifs de tous les EHPAD de France et effectuer des simulations de ce qu'il vous restera à votre charge.
4. Vous pourrez bénéficier de l'allocation aux adultes handicapés sans avoir à solliciter l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées.
5. Vous pourrez effectuer votre demande de RSA en ligne sur le site de la CAF ou de la MSA. Vous serez dispensé de fournir des pièces justificatives si les organismes disposent déjà des informations nécessaires.
6. Vous pourrez bénéficier d'un compte personnel de retraite pour connaître vos droits et être accompagné dans vos démarches, par le biais du site [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr). Vous aurez vos relevés de carrière en temps réel et pourrez faire des simulations.
7. Votre renouvellement de passeport sera allégé grâce aux empreintes digitales
8. Vous disposerez de 5 jours suivant l'accouchement pour déclarer la naissance de votre enfant, auprès de l'Officier d'Etat Civil.
9. Les déclarations préalables de travaux seront simplifiées. Les formulaires seront renommés afin que vous puissiez identifier celui qui vous concerne. Ils seront accompagnés d'un guide illustré qui vous permettra de comprendre précisément la nature des pièces attendues, telles que les plans de masse.





## **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE**

Depuis le 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs, a été mis en œuvre, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit.

Cette autorisation de sortie du territoire sera matérialisée par l'usage du formulaire CERFA n°15646\*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est présent sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

En conséquence, l'enfant mineur appelé à voyager à l'étranger, sans ses parents, devra être muni de son titre d'identité en cours de validité, du formulaire d'autorisation de sortie du territoire et de la copie de la pièce d'identité du parent signataire.



### **SUPPRESSION DE LA LIGNE FAX**

La mairie utilise de moins en moins la ligne fax. Dans un souci financier et environnemental, les messages électroniques sont désormais privilégiés. Ainsi, il a été décidé de supprimer notre ligne fax.



### **POUR RESTER AUPRES D'UN PROCHE HOSPITALISE**

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Seulement voilà, où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ? Il reste la solution des Maisons d'accueil qui offre un hébergement confortable à proximité des établissements de soins. Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'Accueil « La Pelouse » (à côté de l'hôpital Pellegrin) qui met à la disposition des familles 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains, pour un tarif dégressif selon les ressources ( de 46.70€ à 20.50€), dîner et petit déjeuner compris (pour le déjeuner, une cuisine est mise à disposition).

Pour réserver une chambre, il est recommandé de s'y prendre assez tôt, en téléphonant au 05.56.93.17.33.



### **Pour soutenir l'association [www.pourqueswanmarche.com](http://www.pourqueswanmarche.com)**

La famille de Swan, de Courbillac, se mobilise pour l'aider à marcher. Ce petit bout né trop tôt, a des lésions dans la région motrice de son cerveau. Ses parents se sont aperçus que les prises en charge pour les enfants comme lui, sont insuffisantes. Ils ont créé une association pour bénéficier de dons et ainsi les aider à financer du matériel orthopédique non pris en charge, et des soins tels qu'une opération qui lui permettrait de supprimer les douleurs et les déformations osseuses.

Pour soutenir cette association, ils collectent tous les journaux et les cartons.

Vous pouvez les amener en mairie ou directement auprès de sa famille, Mme BENETOUX domiciliée 4 route de la Fontaine, à Herpes, à Courbillac. Voici son numéro de téléphone : 05.45.66.14.47.

# LES SERVICES DE LA COMMUNE

**Mairie :** ☎ 05.45.21.74.01 📠 Plus de fax @ mareuilcharente@orange.fr

Heures d'ouverture actuelles : **mardi de 9h00 à 12h00 – de 13h00 à 17h00**  
**mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00**

**Agence postale :** ☎ 05-45-21-73-80

Ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

La boîte aux lettres est relevée du **lundi au vendredi à 12 heures**, et le samedi matin lors du passage du facteur, c'est-à-dire vers 9h45. Les autres boîtes aux lettres (villages) sont relevées tous les jours au cours de la tournée du facteur.



**Cabine téléphonique :**

Publique- ouverte 24 h/24 - N° d'appel : 05.45.21.82.68

**Salle des fêtes :** ☎ 05.45.96.59.48

Responsables : Mrs. Jean-Robert JAROSZ et Didier CRAEYMEERSCH

Pour la location, s'adresser à la Mairie.



**Suite à une note de l'ARS de la Charente, nous ne pouvons plus louer la salle des fêtes pour des événements avec de la musique.**

Une attestation d'assurance de type « *risque locatif* » est demandée.

❖ **TARIFS** (suivant la saison) :

**ÉTÉ :** du 01 mai au 30 septembre - **HIVER :** du 01 octobre au 30 avril

**Administrés :** \* vin d'honneur : 30 € ou 45 €

\* repas de famille, baptême, communion, mariage, etc... : 60 € ou 100 €

**Associations et personnes extérieures à la commune :**

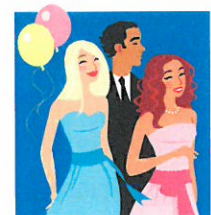
\* vin d'honneur : 45 € ou 70 €

\* repas : 145 € ou 170 €

**Associations de la commune :**

3 locations gratuites

tarifs « administrés » appliqués pour les suivantes



**Ordures ménagères** (sacs noirs) : un ramassage a lieu tous **les vendredis** matin.  
(Sortir les sacs la veille)

**Tri sélectif** : (sacs jaunes) : un ramassage a lieu le **jeudi matin**, très tôt, **tous les 15 jours**. (Sortir les sacs la veille)

**Verre :** 4 conteneurs sont en place sur la commune : 1 face à la mairie,  
1 sur le parking de l'école, 1 à La Courade et 1 au Plessis.

Pour les déchets encombrants ou dangereux pour l'environnement, la déchetterie de Rouillac est à votre disposition.



# CLINS D'OEIL.....à.....

**Nos aînés :** Nos chers aînés de 75 ans et plus; nous ne les avons pas oubliés et c'est avec toujours le même plaisir que les adjoints et moi-même sommes allés les saluer et leur offrir quelques chocolats pour cette nouvelle année. Un petit mot, quelques paroles et des souvenirs échangés sont autant de bons moments que nous apprécions. Nous espérons qu'il en est de même pour eux.

**Nos aînés... plus jeunes!** A défaut d'avoir trouvé un spectacle qui aurait pu convenir à tous, nous avons quand même pris soin de nos « jeunes » aînés à partir de 62 ans et nous les avons conviés au restaurant. Nous avons choisi pour eux le restaurant du golf de Cognac (le 19). Le repas qui nous a été servi a été très apprécié de tous et le cadre était très agréable et chaleureux. Un seul petit bémol, deux salles séparées et beaucoup d'escaliers! Agréable moment néanmoins où certains d'entre eux qui ne se voient jamais durant l'année ont pu se retrouver et discuter. Nous cherchons un spectacle pour cette année.



**Nos associations communales :** Toujours fidèles, les bénévoles de nos associations oeuvrent pour vous concocter des manifestations, des repas, des randonnées, des après-midi récréatives, mais certaines d'entre elles peinent à survivre, notamment le club du 3<sup>ème</sup> âge qui voit ses membres fondre.

Le loto du 11 novembre organisé par le club, s'il n'a pas attiré les foules, a néanmoins été positif et c'est une belle récompense pour la présidente et les membres du bureau. Au moment où je vous écris ce journal, et après avoir beaucoup parlé avec la Présidente, cette dernière se proposait néanmoins pour cette année de maintenir le club pour les quelques participants, tout en souhaitant en attirer de nouveaux...

Pour les autres associations, les derniers repas et lotos organisés n'ont pas eu le succès escompté. Espérons que ce soit temporaire.

Les associations doivent se rencontrer le 16 février prochain pour essayer de mettre en place une manifestation pour le 14 juillet en plus du feu d'artifice et du punch offerts par la commune. Vous serez informés du résultat de cette rencontre.

Bon courage à tous les bénévoles.








**Les services publics :** Mairie, agence postale, services techniques, Sivos, école; tous ces services sont à votre disposition.

Cette année, grands changement au niveau des services techniques avec le départ en retraite de Monsieur BUIS, et le congé de 3 mois de notre agent en contrat aidé. Nous procédons actuellement à deux recrutements.



## Naissances



 Myla Abygaëlle PASQUIER  
 Jade Chloé VIDAUD  
 Aya Alyssa GOREMCHÉM  
 Théa MASSÉ  
 Candice POL

née le 19 juin 2016  
née le 23 juin 2016  
née le 2 juillet 2016  
née le 20 juillet 2016  
née le 18 août 2016

## Mariage



Médéric TETAUD et Charlène BONNET  
Le 21 mai 2016



Damien CAVARD et Manon ANCELIN  
Le 30 juillet 2016



Florent AUDOUIT et Marie-Claude BELGUISE  
Le 10 septembre 2016



## Décès



Guy CHAIGNAUD

décédé le 23 décembre 2016

## DECLARATIONS DE RECOLTE EN 2016



Depuis 2016, nous n'enregistrons plus en mairie les déclarations de récolte. Par conséquent, nous n'avons plus d'exemplaires des déclarations de récolte.

Toutefois, le BNIC nous a transmis une synthèse.

Superficie totale en production : 294 ha

Récolte totale : 29 029 hl dont :

- 28 077 hl destinés au Cognac, ce qui représentent environ 1 000 529 bouteilles de Cognac.
- 162 hl destinés au Pineau des Charentes
- 545 hl destinés aux vins de pays
- 245 hl aux autres débouchés

Superficie moyenne des exploitations sur Mareuil : 16,47 hectares

Degré d'alcool moyen : 9.98% vol

## PLUVIOMETRIE

Cette année encore, grâce à Monsieur Michel BRUMEAU, je peux vous indiquer la pluviométrie du centre-bourg mareuillais des neuf dernières années :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
<b>2005</b>	29	26	62	57	53	28	36	17	68	70	59	65	570
<b>2006</b>	32	70	158	25	57,5	2,5	89	49	83	116,5	68	55	805,5
<b>2007</b>	81	146	122	12	105,5	78	64	83,5	19	23	51	65	850
<b>2008</b>	104	36	85	89	83	65	16,5	36,5	37	62	85	76	775
<b>2009</b>	111	15	32	71	61,5	47	43	33	33	34,5	133	75	689
<b>2010</b>	32	56	59	17,5	53	60	21,5	17	36	55	142	84	633
<b>2011</b>	43	44	29	6	5	35	88	57	50	42	33	188	620
<b>2012</b>	41	12	18	173	55	61	35	0	59	127	70	154	805
<b>2013</b>	87	82	50	55	156	105	67	24	98	74	127	69	994
<b>2014</b>	125	61	47	46	74	69	61	91	13	69,5	112	43	811,50
<b>2015</b>	102	79	46	9	85	76	8,5	146	85	24	57	12	729,50
<b>2016</b>	140	178	80	37	94	51,5	5	8,5	53	35	80	21	783

Moyenne sur 12 ans de 2005 à 2016 : 755,46 mm

A noter que la pluviométrie de janvier 2016 et de février 2016 sont les records des 12 dernières années.



# NOS VITICULTEURS



## David RAMNOUX

Vigneron et Bouilleur de Cru  
Agriculture biologique depuis 1993  
Cognac – Pineau des Charentes – Vin de Pays  
3 rue de l'église  
16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.46.94. / 06.61.31.57.84.  
[david\\_ramnoux@hotmail.com](mailto:david_ramnoux@hotmail.com)



## Mr et Mme SEGUIN Alain et Fils

Vin de table  
Rouge, Rosé, Vrac et bag-in-box  
Gaec des Arnauds  
7 rue Marcel Saisy  
16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.85.48.



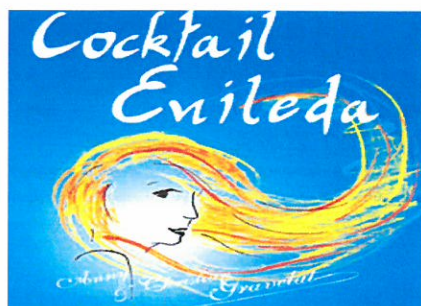
**Claudette RAMNOUX**  
Cognac, Pineau Charentais  
Claudette RAMNOUX  
1 rue de l'église  
16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.21.73.50.



Éric BEAU  
Propriétaire œcolant  
5, rue de la Gare - 16170 MAREUIL.  
Tel. 05 45 96 87 12 - Portable 06 31 14 54 29

## Eric BEAU

Vin de table de France  
Rouge, Rosé, Blanc  
Vente vrac et bag-in-box  
5 rue de la gare  
16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.87.12.

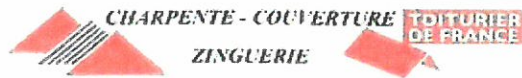


## Le Clos de La Courade

Pineau des Charentes et cocktail  
Vente directe à la propriété et sur commande  
Christian GRAVELAT  
La Courade  
16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.57.51.



## NOS ARTISANS



**SARL Christian BEAU**

20 Rue des Écoles  
16170 MAREUIL  
Tél./Fax 05 45 96 53 89  
christian.beau4@orange.fr

### **SARL Christian BEAU**

Charpente, couverture, zinguerie  
20 Rue des écoles – 16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.53.89.  
christian.beau4@orange.fr

### **Intérieur Dream**

Décoration d'Intérieur



### **INTERIEUR DREAM**

L'habitat FENSHUI  
Françoise ESPINALT  
Décoratrice d'intérieure  
4 place Notre-Dame – 16170 MAREUIL  
Tél. : 06.14.10.27.74.  
jfl@interieur-dream.fr



### **Electricité Plomberie**

Montigaud Benoît  
12 Rue Des Dames  
La courade  
16170 MAREUIL  
TEL :06.95.42.61.14  
b.montigaud@outlook.fr

Rénovation électrique, mise en conformité, installation d'éclairage intérieur et extérieur, d'alarme, de VMC, de radiateur électrique, travaux de plomberie sanitaire



### **Atelier Vermillon**

Activités Artistique Enfant et adultes  
Modelage vitrail traditionnel Art et Nature  
16 rue des épinées  
Les Maisons Neuves  
16170 Mareuil  
TEL : 05.45.21.73.88 ou  
06.48.25.26.09  
davidingrand@gmail.com



### **SARL COULEURS OCEANES**

Gérard Mathieu  
Décoration intérieure et Revêtement de sols

28 bis, Rue des Epinées  
Le Plessis-16170 MAREUIL  
TEL : 06.82.41.35.93  
gerardmathieu@laposte.net



### **INTERSERVICES**

Henri RICHEPIN  
Vente et installation d'antennes de télévision  
4 rue Marcel Saisy –  
16170 MAREUIL

Tél. : 05.45.66.29.14.  
Portable : 06.85.82.72.68.

### **PETITES BOUTIQUES BELLES CREATIONS**

Dépôt-vente ambulant d'articles confectionnés à la main par des particuliers  
Mélinda MARÉE – 22 rue des épinées – 16170 MAREUIL  
06.99.84.12.79. [petiteboutique.bellescreations@gmail.com](mailto:petiteboutique.bellescreations@gmail.com)





## NOS CHAMBRES D'HOTES



### **Le Clos Notre Dame**

Chambres d'hôtes Bed&Breakfast  
Jean-Louis et Françoise ESPINALT  
4 Place Notre-Dame – 16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.23.68.47.

[leclos.notredame@yahoo.fr](mailto:leclos.notredame@yahoo.fr)  
[www.le-clos-notre-dame.com](http://www.le-clos-notre-dame.com)



### **Gourmet B&B / Chambres d'hôtes**

Vanessa DIXON  
9 ruez des écoles – 16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.66.29.75.

[info@lebourg-charente.com](mailto:info@lebourg-charente.com)  
[www.lebourg-charente.com](http://www.lebourg-charente.com)



### **Le Logis de la Courade**

Belle propriété au cœur des vignes  
Avec des équipements de luxe  
La Courade – 16170 MAREUIL  
Tél. : 05.45.96.51.55.

[www.le-logis-de-la-courade.com](http://www.le-logis-de-la-courade.com)



LE DOJO  
du  
PLESSIS

Chambres & Table  
d'Hôtes

Espace de recherche  
& de pratique

### **Le Dojo du Plessis**

Chambres d'hôtes – Table d'hôtes  
10 rue Traversière – Le Plessis  
16170 MAREUIL  
Tél. : 06.62.63.90.77. ou 06.07.31.21.78.

[dojoduplessis@gmail.com](mailto:dojoduplessis@gmail.com)  
[www.ledojoduplessis.com](http://www.ledojoduplessis.com)



## La Chronique du Maire

J'ai souhaité cette année débiter la chronique du Maire par quelques mots que j'ai prononcés lors de la soirée des vœux de début janvier.

Cette année 2017 est une année importante pour notre pays, avec deux scrutins, l'élection présidentielle et les législatives, où chacune et chacun d'entre nous est concerné et peut, par un simple geste citoyen exprimer son opinion, même si un certain nombre d'entre nous ne croient plus en les politiques et que le climat actuel est très morose. 2017, c'est aussi une année décisive pour notre Communauté de communes du Rouillacais.

2016 a été une année difficile, durant laquelle les élus du Rouillacais se sont mobilisés, battus, ont aussi manifesté pour ne pas rejoindre l'agglomération de Cognac. Et... Notre chère démocratie a été enfin respectée. Ce 28 octobre 2016 est une date à retenir.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais une lourde tâche nous attend. Maintenant, nous avons besoin de tous pour décider du chemin à faire prendre à notre Communauté de communes mais aussi de toutes les communes adhérentes.

Mareuil ne sera pas en reste. Je me suis engagée à travailler sur un projet de territoire novateur et cohérent, mais aussi sur bien d'autres dossiers. Ce projet me passionne.

Tout comme je me suis engagée à travailler pour notre village avec à mes côtés les membres du Conseil et les employés communaux. Des idées nouvelles et un budget maîtrisé sont les clés de la réussite. Ce n'est pas toujours facile mais nous oeuvrons au mieux pour que chacune et chacun d'entre vous se sente bien à Mareuil.

Nous allons vivre une nouvelle année riche en changements, bouleversements et évolutions profondes de notre société à tous les niveaux.

2016 a vu le rattachement de notre région Poitou-Charentes à l'hyper grande nouvelle région, la Nouvelle Aquitaine, la création de communes nouvelles.....

Ce qui ne changera pas, du moins je l'espère, c'est le calme et la qualité de vie à la campagne, et ça c'est plutôt rassurant.



Si, comme je vous l'ai écrit, je pourrai développer sur beaucoup de sujets, je voudrais essentiellement me concentrer sur Mareuil et aussi la communauté de communes du Rouillacais.

Nous avons amorcé un changement en 2016 par le relooking des abords de notre monument aux morts. Cette action n'est pas terminée et vous découvrirez bientôt, courant du premier semestre la fin de ce relooking. Nous allons poursuivre les changements, en particulier sur la voirie. Vous l'avez constaté ou pas, les véhicules roulent à l'intérieur du village à une vitesse excessive. Si en 2016, nous avons pris la décision d'implanter un ralentisseur au niveau de l'école, cette année, nous allons procéder à des modifications de priorité en alternant les panneaux STOP qui se trouvent rue des Epinées (RD381) et rue Champ du Moulin (RD381) et les installer sur la rue de Beauregard (RD75). Nous avons bien entendu pris l'avis du Département puisqu'il s'agit de voies départementales. Il va nous falloir prendre de nouvelles habitudes mais je vous assure qu'à certains moments de la journée, ça devient dangereux. Les services du Département nous ont donné leur aval pour des changements de priorité. Nous avons également demandé à ces services de travailler sur des chicanes à installer entre le ralentisseur et le virage dans le bas de Mareuil. Dans un premier temps, il s'agira de signalisations temporaires, lesquelles si elles s'avèrent efficaces, constitueront par la suite un aménagement. Nous avons aussi le projet d'aménager le parking de l'école par un marquage au sol afin de délimiter les places et un aménagement à l'entrée du parking, afin d'éviter les stationnements gênants et dangereux. Je suis effarée certains matins par le manque de civisme de certains parents, mais ça c'est une autre histoire. Notre troisième projet est de donner à la place de l'église Notre Dame une autre allure et la rendre plus agréable et fonctionnelle. Il faut évoluer et penser à un aménagement pour la circulation des véhicules, le stationnement et aussi avoir un parvis net et praticable pour tous. L'étude est en cours et nous espérons mener à bien cette action.

Autre projet, et non des moindres; c'est un projet en gestation mais qui pourrait, si nous sommes en capacité de le réaliser, faire de Mareuil un village à l'écoute de l'environnement. Il s'agit de faire du terrain de football qui ne sert plus depuis de nombreuses années, un champ de panneaux photovoltaïques. Il est également envisagé d'équiper tous les bâtiments communaux. Nous ne savons pas pour l'instant si ce projet est réalisable ou non et quel en est le coût. La commune vient d'adhérer au CRER (Conseil régional des énergies renouvelables).

Cet organisme va faire une étude globale et j'espère vraiment que nous pourrons aller au bout de ce projet.

L'engagement que j'ai pris avec le Conseil municipal de faire avancer et grandir notre village ne s'est pas tari. J'ai toujours la même envie de faire bien et trouver des idées nouvelles pour améliorer et embellir Mareuil. Nous sommes encore maîtres de nos décisions et nous resterons le plus longtemps possible ainsi. S'il est vrai que les communes nouvelles sont à l'ordre du jour, les échos qui me viennent aux oreilles ne sont pas toujours encourageants. A moins d'y être obligés, nous resterons Mareuil.

Mareuil, commune liée à la Communauté de communes du Rouillacais; Une des plus petites communautés avec ses 10 000 habitants environ. Mais, une entité qui constitue à elle seule un vrai bassin de vie; A mi-chemin entre Angoulême et Cognac, rattachée au canton du Val de Nouère (aux portes d'Angoulême) et faisant partie de l'arrondissement de Cognac... Je vous avoue ne pas trop comprendre le découpage territorial! Cette communauté, destinée à atterrir sur l'agglomération de Cognac en a décidé autrement, du moins les élus avec l'appui de la population. C'était un bras de fer long et usant, mais la volonté de la majorité a été respectée. La démocratie a triomphé. Comme je vous l'ai dit en introduction, nous avons une nouvelle page à écrire pour notre territoire. De nombreux projets sont d'ores et déjà sur les rails : une maison médicale, un pôle enfance jeunesse à Rouillac, une réhabilitation sur un bâtiment de la ferme des Bouchauds sur la commune de Saint-Cybardeaux destiné à accueillir des manifestations autour de la truffe, mais aussi d'utilité pour l'EIGR (espace d'interprétation gallo-romain), le fibrage de tout le territoire permettant à tous les foyers le désirant d'avoir accès au très haut débit.

Des dossiers sont à venir et non des moindres; nous devons écrire l'avenir de notre territoire et donc de nos communes par le biais d'un projet de territoire qui devra être cohérent, nourri d'idées nouvelles, en tenant compte des finances dont nous disposons. Ce projet sera à réfléchir sur une période de 5, 10, 15 voire 20 ans. C'est un véritable travail de réflexion et de raisonnement. Je vous l'ai dit, ça me passionne. Trouver des actions à mener que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Notre Président souhaite que ce territoire soit un véritable laboratoire d'idées. Pour cela, nous avons besoin de toutes les forces vives, les élus, le personnel, les entreprises, les commerces, les associations, chacune et chacun d'entre vous. La projection d'actions à mener à plus ou moins long terme n'est pas une tâche facile et nous aurons l'aide d'un cabinet spécialisé qui nous



guidera dans nos choix. Je suis prête à relever ce défi avec mes collègues élus et je le ferai avec conviction et plaisir.

Je continuerai aussi à m'investir dans mon rôle de vice-présidente en charge du social en travaillant avec toutes les associations du territoire qui offrent des services aux personnes (enfance, jeunesse, insertion, solidarité avec les plus démunis, etc.....). Il va nous falloir développer de nouveaux services tels le transport à la demande sur lequel j'ai déjà travaillé avec un agent de la communauté, mais qui est resté « dans les cartons » lorsque nous étions en attente du sort réservé à la communauté de communes. J'ai deux autres idées possibles mais je dois avant tout les soumettre au président avant de vous en parler.

En parallèle, nous avons aussi à établir un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et je serai la référente pour la commune. A réaliser également un schéma de mutualisation.

Je vais m'arrêter là mais vous voyez que nous avons de quoi occuper nos journées. Nous n'avons pas le choix; nous avons voulu rester indépendants, à nous de montrer que nous en sommes capables. Je crois que nous allons être surveillés de près par les services de l'Etat.....

Je ne pouvais pas terminer cette chronique sans vous parler un peu de notre pays et des échéances des 23 avril et 7 mai. Nous sommes entrés dans les débats politiques. Je ne veux absolument pas faire de politique, mais je fais partie de celles et ceux qui sont les déçus des politiques qu'elle que soit la tendance. Je ferai mon devoir de citoyenne, mais je souhaite que notre si beau pays qu'est la France ait à sa tête un dirigeant qui soit juste et honnête ou plutôt juste honnête et à l'écoute de ses concitoyens.

A très bientôt pour votre journal spécial budget... en Avril

## EN BREF



**Vigilance citoyenne** : Notre village a été doté de deux panneaux situés sur la RD75.

Les trois référents sont en place et je compte sur vous pour nous alerter en cas de besoin, si vous constatez une situation anormale. Dernièrement, un véhicule a été volé dans une propriété privée et un autre retrouvé carbonisé le long des vignes. Soyons et restons vigilants.



**Locataires, propriétaires** : Je ne sais plus combien de fois j'ai fait ce rappel, et pour autant bien souvent nous ne connaissons pas les mouvements de personnes qui sont en location sur Mareuil. S'il vous plait, aux propriétaires bailleurs, indiquez-nous la date à laquelle vos locataires arrivent et partent en mentionnant le

nom et le nombre de personnes, adressez un mail à la mairie si vous n'avez pas le temps de passer :

[mareuilcharente@orange.fr](mailto:mareuilcharente@orange.fr)

Merci d'avance.

Aux locataires et nouveaux propriétaires, présentez-vous en mairie pour vous faire connaître et pour que nous puissions vous communiquer les informations relatives à la vie du village.

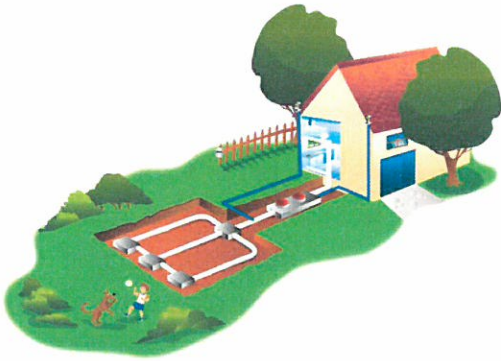


**Ordures ménagères** : Si le volume des sacs noirs a diminué sensiblement, il reste encore beaucoup à faire pour un tri optimum. La Communauté de communes informe régulièrement sur ce tri et avec un peu de patience et de bonne volonté, c'est en fait très facile et peu contraignant, à moins d'être totalement désintéressé de ce que nous allons laisser aux générations futures.

Pour exemple, avec un tri sérieux, pour une famille de 4 personnes, un seul sac noir de 30 litres par semaine et 8 à 10 sacs jaunes à chaque collecte tous les 15 jours.

Autres informations concernant les ordures ménagères : les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées une fois la collecte effectuée. Si vous constatez que les conteneurs à verre sont pleins, merci de prévenir la mairie. Pour les cartons encombrants qui ne logent pas dans les sacs jaunes, la déchetterie est à votre disposition. Posés à même le sol, ils ne seront pas collectés. Les cartons doivent être déchirés et mis dans les sacs jaunes.





**Assainissements autonomes** : L'an dernier, à la même époque, j'ai évoqué les contrôles des assainissements autonomes qui ont été effectués fin 2013. Le délai de 4 ans pour mettre aux normes les assainissements défectueux sera bientôt terminé. Une nouvelle visite du service assainissement de la communauté de communes sera programmée.

La commune a fait procéder à une mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie courant 2016. Vous pouvez retirer un dossier de demande de mise aux normes en mairie et contacter le service assainissement de la communauté de communes pour avis.



**Maison  
de services  
au public**

Maison de services au public du Rouillacais

POUGNAUD Célia

[msap@ccrouillacais.fr](mailto:msap@ccrouillacais.fr)

Tél. 05 45 21 10 94

Boulevard d'Encamp

16170 ROUILLAC

Les horaires

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi 13h30-17h

Mise à disposition d'équipements bureautiques.

Célia POUGNAUD peut vous aider dans vos démarches :

- demande d'aide complémentaire de santé ou CMU
- demande et simulations d'allocations telles que la prime d'activité
- demande de retraite personnelle et complémentaire
- inscription et actualisation des demandeurs d'emplois
- demande de certificat non-gage, certificat d'immatriculation
- déclaration d'impôt
- dossiers CAF
- dossiers d'assurance maladie
- dossiers MSA

Permanences à la Maison de Services au Public :

Mission locale - mardi sur rendez-vous - Tél. 05 45 31 39 35

Cap-Emploi - vendredi matin - sur rendez-vous

FNATH - tous les 27 du mois- sans rendez-vous - de 14h à 15h30

## Petites infos et rappels en bref.....

Vous allez penser que je me répète et vous aurez raison, mais le journal communal est un moyen de vous informer et de vous rappeler quelques détails qui vous semblent peut-être inutiles, mais qui sont des règles de vie et qui sont aussi actés par des articles de loi et que nous devons respecter. Je vous liste les quatre plus importants pour finir par des demandes simples mais tout aussi importantes pour le bon suivi de notre commune.



**Feux de plein air** : Ils sont régis par arrêté préfectoral et vous devez impérativement les déclarer en mairie avant toute intervention. Une autorisation vous sera délivrée sur place, pour une durée de 15 jours. Les périodes autorisées sont du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre de 11h à 15h30 et du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai de 10h à 16h30.

Vous devrez veiller à ce que les fumées ne perturbent pas l'ordre public et soient les moins dérangeantes possibles pour le voisinage. Cette autorisation dérogatoire est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018.



**Forages, nouvelles constructions dont la surface se situe entre 5 et 20m<sup>2</sup>, réhabilitations de constructions anciennes, piscines etc.....**: Pour tous ces travaux, vous devez impérativement faire une déclaration en mairie. Là aussi, il y a des lois et Mareuil ne déroge pas à la règle. Concernant les forages que nous avons localisés, un courrier sera adressé aux propriétaires.



**Chiens en état de divagation** : J'ai pu constater une amélioration et beaucoup moins de personnes se plaignent d'animaux errants. Pourtant, dernièrement, un chien d'un village voisin est entré dans une propriété privée et a attaqué les chiens présents sur la propriété; l'un d'entre eux, une petite chienne, est morte de ses blessures.... Je vous rappelle que vous êtes responsables de vos animaux et que vous devez veiller à les maintenir sous votre surveillance.

Par contre, j'ai été contactée pour des aboiements répétés et intempestifs à divers endroits du village. Cet état est considéré comme nuisance à la tranquillité d'autrui et peut être passible d'une amende.





**Élagage** : En bordure des voies communales, il est de votre responsabilité de faire procéder à l'élagage des arbres. La commune a fait une opération l'an dernier à divers endroits du village, et en particulier sur la VC4, du carrefour de Beaulieu à la limite de commune. Nous ne pouvons pas tout assumer et il en va de votre responsabilité en cas d'accident provoqué par une chute de branches ou autre.

Il en est de même pour l'élagage en bordure des chemins ruraux. Je me rappelle avoir engagé la commune pour un élagage tous les deux ans, la charge, l'année suivante, incombant aux propriétaires riverains.

**Cimetière** : Afin de faciliter la gestion du cimetière communal, nous avons décidé d'apposer des plaques numérotées, sur chaque tombe. Elles seront posées par le cantonnier dans le courant de l'année.



**Utilisation des pesticides** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour tous les espaces publics sauf les cimetières.

**Questionnaire sur la couverture mobile** : La couverture numérique est essentielle pour l'égalité des territoires. Pour mieux répondre aux territoires qui présentent une défaillance de couverture mobile, le Gouvernement a lancé « France Mobile », une plateforme d'identification et de traitement des problèmes de couverture destinée aux élus, afin d'établir une démarche de recensement des besoins.

Par conséquent, pour répondre au mieux aux questions posées sur cette plateforme, je vous remercie de bien vouloir compléter le questionnaire ci-joint et nous le retourner à la mairie, soit en le déposant dans la boîte aux lettres ou en nous l'envoyant par mail à [mareuilcharente@orange.fr](mailto:mareuilcharente@orange.fr)



# LE MOT DES ASSOCIATIONS



# CALENDRIER DES FESTIVITES 2017

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEUX
Mercredi après-midi tous les 15 jours	Club 3ème âge	Après-midis récréatifs dans la petite salle de la mairie	MAREUIL
27/01, 24/02, 31/03, 28/04, 26/05, 29/06, 29/09, 27/10, 24/11	Atelier de l'Eolienne	Ateliers de couture	MAREUIL
28 janvier 2017	Société de chasse	Chasse à courre - chevreuil	MAREUIL
25 février 2017	Société de chasse	Chasse à courre - sanglier	MAREUIL
11 février 2017	A.P.E	Boum pour les enfants	COURBILLAC
18 mars 2017	A.P.E	Repas dansant	SONNEVILLE
22 mars 2017	A.P.E	Carnaval des écoles	COURBILLAC
15 avril 2017	A.P.E	Chasse aux oeufs	LIEU NON DEFINI
30 avril 2017	A.P.E - Atelier de l'Eolienne	Journée au Jardin	MAREUIL

<b>DATES</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>LIEUX</b>
6 et 7 mai 2017	Société de chasse	Ball-trap	MAREUIL
21 mai 2017	Les Galoches Mareuillaises	Couscous	MAREUIL
21 mai 2017	Les Guidons Mareuillais	Course d'orientation	BALLANS (17)
11 juin 2017	A.P.E	Brocante	COURBILLAC
1 <sup>er</sup> juillet 2017	A.P.E	Kermesse	MAREUIL
2 septembre 2017	Les Galoches Mareuillaises	Marche nocturne	MAREUIL
28 octobre 2017	Société de chasse	Choucroute	SONNEVILLE
16 décembre 2017	Société de chasse	Journée faisans	MAREUIL



Chers adhérent(e)s, chers ami(e)s,

Le conseil d'administration des Guidons Mareuillais se joint à moi afin de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017. Quelle vous apporte joie et prospérité dans vos réalisations personnelles, professionnelles et dans vos projets associatifs.

L'année écoulée nous réserva un week-end pluvieux lors de notre orientation du 22 mai, malgré cela de nombreux amateurs avaient fait le déplacement. Le soleil était au rendez-vous pour notre randonnée qui attira 600 personnes le 07 août.

2017 sera pour notre association l'occasion de se lancer de nouveaux défis en se concentrant sur le concept intéressant de l'orientation que les Guidons Mareuillais s'emploient à faire redécouvrir depuis 5 ans. Combinant la découverte du patrimoine et l'activité de plein air, praticable par toutes et tous à pied ou en vtt, c'est l'occasion de passer un agréable moment entre amis ou en famille.

Quel bel enjeu que de vouloir faire vivre notre association en sortant du conventionnel et en cherchant à se diversifier, innover. Pour cela, je sais que toute ma formidable équipe, renforcée cette année encore par l'arrivée de nouveaux adhérents, sera à mes côtés pour porter à bout de bras ce nouveau projet.

Merci à « l'infatigable » et merveilleuse équipe des Galoches Mareuillaises pour leur soutien logistique et leur présence lors de nos manifestations. Preuve est faite encore une fois que l'entraide entre passionnés est un acte généreux permettant la réalisation de belles choses.

Merci à la commune de Mareuil, aux nombreux bénévoles, artisans et propriétaires de terrains qui nous apportent leur soutien et nous permettent de pratiquer notre loisir.

Michel MARTIN

Président de l'association LES GUIDONS MAREUILLAIS

# SOCIETE DE CHASSE

La Société de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Vous l'avez sans doute remarqué : les sangliers et les chevreuils sont de plus en plus nombreux. C'est pourquoi, nous organisons des battues.

Pour la sécurité de tous, nous remercions les automobilistes de ralentir à l'approche d'une zone de battue.

Le Bureau se pose des questions concernant leurs manifestations où sont présents de moins en moins de monde (chasseurs).

La chasse reste un loisir.

Le Bureau vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017.

Le Bureau.





## Les Galoches Mareuillaises

*Suite à l'assemblée générale de janvier 2016, le bureau de cette belle association est composé comme suit :*

- présidente : Pierrette VIGER*
- vice-président : Denis JACQUET*
- trésorière : Marylise CHAILLOUX*
- trésorière-adjointe : Christiane JACQUET*
- secrétaire : Marie-Thérèse CARRE*
- secrétaire-adjoint : Gérard VIGER*

*Notre association compte plus de 130 adhérents, souvent de joyeux lurons, ce qui, naturellement entraîne une bonne ambiance. La belle humeur qui y règne donne envie et c'est ce qui offre nos nombreuses activités :*

- Tous les jeudis, une marche est organisée à la fontaine de Mareuil.*

*Depuis septembre dernier, on a 2 groupes :*

- les courageux partent à 14H pour 2H de marche*
- les autres partent à 15H pour 1H de marche*

*Mais tous se retrouvent à la fontaine autour de boissons et gâteaux.*

*- Un dimanche par mois, une randonnée en Charente ou Charente Maritime nous permet de découvrir un lieu. Ces balades sont organisées par Mina et Antoine.*

*- En avril, un marché fermier avec brocante et défilé de chars et majorettes a animé la commune.*



- Certaines femmes de l'association se sont transformées en lavandières au lavoir des Rochereaux, commune de St Cybardeaux à la demande de la C.C.R.

- En mai et juin, 88 galochards ont eu le bonheur de partir en Corse pendant 8 jours et ce voyage restera un très beau souvenir.

- le 26 juin, un repas de fin de saison a rassemblé environ 130 personnes à Basse, au bord de la Charente. Pour ouvrir notre appétit, une marche de 2H a été organisée toujours par Mina et Antoine.

- le 10 août, une belle sortie en bus au festival de Confolens.

- Et enfin, le top de notre association : la randonnée nocturne du 3 septembre qui a amené 2 000 personnes.

Comme vous pouvez le constater, cette association, majoritairement constituée de jeunes retraités dynamiques, se porte très bien. Pour prouver notre ouverture d'esprit, nous vous invitons, si vous possédez la joie de vivre, la bonne humeur et l'envie de participer, à nous rejoindre **vendredi 3 février à 20H30 à la salle des fêtes de Mareuil, réunion d'assemblée générale.**







\*\*\*\*\*

Toutes les petites mains de **L'ATELIER DE L'ÉOLIENNE** vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année, 2017.

Notre club s'agrandissant, nous avons demandé à Madame le Maire et ces Messieurs et Dames du Conseil municipal l'autorisation d'utiliser une fois par mois, la petite pièce de la salle des fêtes, autorisation donnée, et nous les en remercions vivement.

L'autre activité de notre club est toujours dirigée d'une main de maître par Laëtita et nous avons de nouvelles adhérentes.

Je me fais donc le porte-parole de la part de tout le bureau pour vous souhaiter une bonne et joyeuse année 2017 pleine de joie, bonheur et santé.

\*\*\*\*\*

Laure GRIMALDI

Présidente

Pour cette nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves est constituée de 12 bénévoles.

**Voici le nouveau bureau :**

- Présidente : Mme Mélinda MAREE
- Trésorière : Mme Jennifer GARREAU
- Trésorière : Mr Cédric COLEEN
- Secrétaire : MME Babette POMMIER

**Et les membres actifs :**

Stéphanie CHARNEAU,

Romain THOMAS,

Angélique COOLEN,

Antoine VENTURINI,

Thibault PIOFFRET,

Benoit DORE,

Fanny VERNADAL

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe est composée d'anciens et de nouveaux membres. Le tout forme une équipe dynamique et motivée. En effet cette année est importante car tous les élèves (environ 70) de l'école de Courbillac, vont partir en classe de découverte et ont besoin d'un soutien financier assez conséquent. Depuis 3 ans déjà les enseignants et l'APE s'y préparent. Nous continuons bien sûr à soutenir les deux écoles dans leurs projets et l'achat de matériels.

**Pour l'année 2016/2017 nous allons vous proposer les manifestations suivantes :**

- **29 au 31 octobre 2016 : Vente de chrysanthèmes** sur le parking de l'école de Courbillac. Cette deuxième édition a été tout aussi bonne que l'an passé.
- **05 novembre 2016 : LOTO à la salle des fêtes de Sonnevile.** Cette manifestation est toujours une réussite.
- **10 décembre 2016 : Marché de Noël** à la salle des fêtes de Mareuil qui est ouvert à tous, se déroulera cette année un samedi de 10h à 18h
- **11 février 2016 : Boum** pour les enfants des écoles du RPI
- **18 mars 2016 : Repas dansant** à la salle des fêtes de Sonnevile
- **22 mars 2016 : Carnaval des écoles et tirage de la Tombola de l'APE** à l'école de Courbillac
- **15 avril 2016 : Chasse aux œufs** (lieu non défini)
- **30 avril 2016 : Journée au Jardin** sur la place du lavoir à Mareuil
- **11 juin 2016 : Brocante** dans les rues de Courbillac
- **1<sup>er</sup> juillet 2016 : Kermesse** à l'école de Mareuil

Pour pouvoir continuer à aider les écoles à mener à bien leurs projets scolaires, sorties pédagogiques et autres, toute l'équipe espère votre présence lors de ses manifestations.

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



## LE CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE DE MAREUIL

**Le Club du 3<sup>ème</sup> Age** vous présente leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année déjà bien commencée de bonne santé et de prospérité.

Nous nous rassemblons deux fois par mois, les mercredis après-midi, de 14h00 à 18h00.

Le club et moi-même profitons de ce petit compte-rendu pour inviter toutes les personnes de plus de 60 ans à venir nous rejoindre pour agrandir le club et de faire d'autres activités que la belote et le scrabble. Nous manquons cruellement de membres. Parfois, nous sommes que 4 personnes.

Nous avons hésité à mettre l'association en sommeil.

Mais, nous avons décidé de fonctionner tout de même, afin d'apporter, un moment récréatif, pour le peu de personnes membres de l'association.

La cotisation annuelle est de 16,00€, pour couvrir les frais d'assurance, les timbres et le fonctionnement du club ; et 1,50€ pour les après-midi récréatives.

### Bilan du Loto du 11 novembre 2016 :

Dépenses : 1 021.51€

Recettes : 1 098.00€

Le club vous présente une nouvelle fois tous ses vœux pour 2017.



**La Présidente - Le bureau du 3<sup>ème</sup> âge**



## LE MOT DU SIVOS

Comme chaque fin d'année, arrive le temps des bilans et des résolutions pour l'année à venir.

Le SIVOS continue son chemin avec trois communes, suite à l'union de Sonneville et Plaizac avec Rouillac.

Les activités des TAP continuent à être variées suivant les saisons (voir les photos du résultat des activités), l'engagement du personnel est toujours total pour l'éveil des enfants.

2017 a vu l'arrivée d'un nouveau fournisseur des repas. Nous espérons que nous trouverons une qualité égale à celle que nous avons connue.

Le SIVOS vous souhaite de belles et chaleureuses fêtes en famille.

Une bonne et heureuse année 2017

Bernard GILLOIS  
Président du SIVOS





# La richesse du sel



Toute l'équipe du SEL vous souhaite une bonne année 2017 à tous.

Durant l'année 2016, nous avons eu plusieurs manifestations festives et très instructives. Bien sur, nous sommes à l'écoute de toute personne qui voudrait rejoindre notre association, que ce soit pour participer à un atelier culinaire ou pour quelque service que ce soit.

Amicalement

Le bureau

Ps : Venez nombreux pour l'AG le 10/02/2017 !!

# MOTS CACHES

Jeu créé par <http://nounoubricabrac.centerblog.net/>

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 7 lettres : assemblées, vous découvrirez le nom de l'oiseau, symbole de la paix.

S E R P E N T A I R E I V R E P E E E  
 I T T E R E N N O D R A H C H L C T R  
 R O N N M I L A N I N O X E R Y T I T  
 L U G E A I R H B G A G N A G E U N S  
 I R T L V R Z I A S O O H N N O A A O  
 R N E O A E S B T I P N E N I C V E R  
 E E U P T I L O P E G O O P I A C C I  
 I A Q E T M G U P P B R R L C P A O N  
 R U O C I A R L O U E G E O E O P R O  
 T R R B L D E L E G R P U T P K U N C  
 I U R E A A B M R I N C O D T H C E U  
 U B E I C L E E V A A E H A R E I I A  
 H U P P E O B E C L C A B E Z O N L F  
 G Y G I S U U U M A H A L I V A M L E  
 D A M R C E O C Z M E S A N G E A E E  
 N N R O E T N C O A L C Y O N M C C T  
 A I R L U T T T A U R L A L A P I H T  
 L V S L E E I O I N O D O N P I C A E  
 E E O E U Q T M I N A B T R A H E S V  
 O R R C Q E U T G R E R A N I R E S U  
 G O T O E E I I E C O L I B R I D E A  
 R L A N G T S D N S E L L E C R A S F  
 U L B D U S T U E L L E R E T R U O T  
 E E L O O U A E B R O C A R D I N A L  
 A R A R R E L L E D N O R I H E R O N

AIGLE  
 AIGRETTE  
 ALAPI  
 ALBATROS  
 ALCYON  
 ALOUETTE  
 ARA  
 ARLEQUIN  
 AVOCETTE  
 ATTLA  
 BALBUZARD  
 BERGERONNETTE  
 BERNACHE  
 BUCORVE  
 BUSE  
 CABEZON  
 CANARD  
 CANARI  
 CAPUCIN  
 CARDINAL  
 CHARDONNET  
 CHEVECHE  
 COLIBRI  
 CONDOR  
 CONIROSTRE  
 CORBEAU  
 CORNEILLE  
 COUCAL  
 COUCOU

... Sylvie

CYGNE  
 DAMIER  
 DROME  
 ECHASSE  
 EIDER  
 EMEU  
 ENGOULEVENT  
 EPERVIER  
 ETOURNEAU  
 FAUCON  
 FAUVETTE  
 FLAMANTROSE  
 GANGA

GEAI  
 GOELAND  
 GONOLEK  
 GREBE  
 GRIVE  
 GRUE  
 GYGIS  
 HARLE  
 HERON  
 HIBOU  
 HIRONDELLE  
 HUITRIER  
 HUPPE

IBIS  
 LORIOT  
 MAHALI  
 MESANGE  
 MILAN  
 MOUETTE  
 NINOXE  
 NIVEROLLE  
 OCEANITE  
 OIE  
 PAON  
 PELICAN  
 PENELOPE

PEPOAZA  
 PERROQUET  
 PHENOPEPE  
 PIC  
 PIE  
 PLOU  
 PIROLLE  
 PRIRIT  
 PTILOPE  
 RALE  
 REMIZ  
 ROSSIGNOL  
 ROUGEQUEUE

SARCELLE  
 SAVACOU  
 SENTINELLE  
 SERIN  
 SERPENTAIRES  
 SIRLI  
 SPOROPHILE  
 SYLPHES  
 TITYRE  
 TOUCAN  
 TOURTERELLE  
 URUBU

Reponse : COLOWBE



